VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

DÉPENDANCE ET FERTILITÉ

Par Luluch80 Postée le 27/12/2019 03:29

Bonsoir,
Je vis en couple depuis 12ans et suis marié depuis cette année. Tout va très bien dans nos vies, seul ombre au tableau: une blessure grave que c'est faite mon mari au boulot, qui a abouti à un traitement avec des klipal codéine pendant 2-3ans non stop. Quand il a voulu arrêter car sa blessure allait un peu mieux (pas totalement guéri mais c'était supportable) il a voulut arrêter... et là, le choc. Impossible d'arrêter, c'est devenu un vrai calvaire. Aussi bien pour lui qui le vis plus que mal que pour moi qui suit très malheureuse de le voir comme ça. Entre l'es crise de nerf si le médecin est absent sans prévenir, le stress que son foie soit atteint, les bon moment qui s'arrête subitement parce qu'il se sens mal, que « c'est l'heure »...
c'est dur à vivre, très dur. Et à vrai dire je ne sais pas à qui parler de tout ca, je ne lui en parle pas, il vis déjà tellement mal la situation... voilà bien 4ans qu'il a essayer d'arrêter la première fois et c'est rendu compte qu'il était dépendant...

Mais en plus de tout ce stress, est arrivé l'envie d'avoir un deuxième enfant, mais à dire vrai je ne sais même pas si ces cachets a des dose aussi forte(7a 12klipa 600/50 par jour) peuve nous empêcher de réaliser ce beau projet...

Je ne sais plus vers qui me tourner, pour l'aider...

Mise en ligne le 31/12/2019

Bonjour,

Nous comprenons que vous soyez démunie face à cette situation douloureuse que vous vivez vous et votre mari. Vous avez eu raison de venir nous en parler, nous allons essayer de vous aider au mieux.

Votre conjoint, au regard des doses de klippa codéine qu'il prend depuis des années est devenu dépendant à ce produit en ce sens qu'il n'arrive plus à s'en passer. Ce médicament contient du paracétamol et de la codéine pour calmer des douleurs qui ne sont pas soulagées par le paracétamol seul. La codéine est une substance dont on peut devenir dépendant si les prises sont prolongées dans le temps. Habituellement, ce produit peut être utilisé bien sûr, mais uniquement sur une courte durée.

De ce fait, il va sans doute être nécessaire pour votre conjoint d'entamer un sevrage à la codéine. Nous vous joignons en fin de réponse un lien vers la fiche informative des médicaments opïoides, dont les médicaments codéinés font partie. Vous trouverez les symptômes de sevrage dans la rubrique « dépendance ». Il est important que ce dernier soit encadré et qu'il se fasse de façon très progressive.

Pour cela et pour se donner toutes les chances de réussir, votre conjoint peut s'adresser à un CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Une équipe pluridisciplinaire composée de médecins addictologues, infirmiers, psychologues pourra lui proposer de faire un point, lors du premier rendez-vous, sur sa prise de codéine. Ces professionnels pourront évaluer son niveau de dépendance et lui proposer une aide sous forme d'entretiens réguliers tant sur le plan médical que sur le plan psychologique. En effet, il est important durant le sevrage d'être soutenu et accompagné tout au long de cette démarche. Si votre conjoint se sent prêt à faire cette demande d'aide, il peut y trouver ainsi un appui important.

Ces centres reçoivent également l'entourage qui vit souvent très difficilement le fait qu'un proche soit devenu dépendant. Beaucoup de sentiments peuvent se mélanger, tels que l'envie d'aider l'autre, l'impuissance, la souffrance engendrée par ces sentiments et le mal-être de l'autre. Aussi, pour vous-même dans un premier temps, pour ne plus vous sentir aussi démunie face à un quotidien devenu éprouvant, vous pouvez tout à fait solliciter l'équipe du CSAPA pour les rencontrer et faire le point de votre côté. Un soutien individuel pourra vous être proposé et vous permettra de voir progressivement comment améliorer votre situation. Vous aurez la possibilité d'exprimer toutes vos inquiétudes, et pourrez ainsi obtenir le soutien dont vous avez besoin. Toutes les consultations sont gratuites et confidentielles. Vous trouverez des adresses de structures en fin de réponse, ainsi qu'un lien vers la rubrique « adresses utiles » de notre site si ces adresses ne vous convenaient pas. N'ayant pas renseigné votre lieu de résidence plus précisemment nous avons communiqué différents lieux de votre département.

Surtout, n'hésitez pas à nous recontacter si vous souhaitez échanger davantage avec un de nos écoutants ou affiner l'orientation au plus près de votre domicile. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin par téléphone au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) et par Chat de 14h à minuit.

Avec tous nos encouragements pour vos démarches,

Bien à vous.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CENTRE SPÉCIALISÉ DE SOINS EN ADDICTOLOGIE / UNITÉ DE SOINS

100 Rue Auguste Dumand
Espace Louise Weiss
62000 ARRAS

Tél : 03 21 21 10 51
Site web : www.gh-artoisternois.fr/offre-de-soin/addictologie/
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Ouvert le samedi matin de 8h à 12h
Substitution : Délivrance méthadone du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30
Consultat° jeunes consommateurs : le mercredi toute la journée - deux samedis par mois, accueil des jeunes sur rendez-vous maxi sous 72 heures. Accueil des parents sur une autre plage horaire, prendre renseignement auprès du secrétariat.
COVID -19 : Mise à jour MARS 2022: Respect du protocole sanitaire. Hôpital de jour et lits de sevrage en hôpital de semaine fermés.

Voir la fiche détaillée

CENTRE DE SOINS DU JEU DE PAUME

155 rue d'Annezin
62400 BETHUNE

Tél : 03 21 01 14 95
Site web : www.epsm-stvenant.fr/index.php/offre-de-soins/addictologie
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Substitution : Mêmes horaires que le CSAPA mais distribution plutôt le matin
Consultat° jeunes consommateurs : Mêmes horaires que le CSAPA
COVID -19 : MàJ MAI 2022: Respect des gestes barrières et du protocole sanitaire.

Voir la fiche détaillée

CSAPA EMERAUDE

64 rue Verte
62100 CALAIS

Tél : 03 59 30 54 11
Site web : www.ch-calais.fr/pole-sante-mentale-et-addictologie/
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 16h30
COVID -19 : Mise à jour JUILLET 2022 : Pass sanitaire. Mêmes conditions qu'en milieu hospitalier.

Voir la fiche détaillée

CSAPA DU CH D'HÉNIN BEAUMONT

585 Avenue des déportés BP 09
Centre hospitalier d'Hénin Beaumont
62251 HENIN BEAUMONT

Tél : 03 21 08 63 12
Site web : www.ch-henin.fr/
Substitution : Du lundi au vendredi (sauf jeudi matin) de 8h30 à 16h30
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h avec ou sans rendez-vous.
Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Horaires identiques que le CSAPA.

COVID -19 : Mise à jour AOUT 2022: Activité normale dans le respect du protocole sanitaire.

Voir la fiche détaillée

CSAPA LE PHÉNIX

rue Lazare Carnot
hôpital de Riaumont
62800 LIEVIN

Tél : 03 21 44 81 08
Site web : csapa-lievin.ahnac.com/
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
COVID -19 : Mise à jour DECEMBRE 22: Port du masque obligatoire. Respect des gestes barrière.

Voir la fiche détaillée

CSAPA ALMÉGA

4 rue de l'Arsenal
62500 SAINT OMER

Tél : 03 21 88 75 80
Site web : www.ch-saintomer.fr
Accueil du public : Du lundi au vendredi 9h à 17h30.
COVID -19 : Mise à jour DECEMBRE 22: Port du masque obligatoire. Respect des gestes barrière.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Drogues info service
- Les médicaments opioïdes